

LIMINAIRE

Paris , le 09 Février 2016

Monsieur le Président,

Solidaires Finances Publiques condamne la politique de rigueur budgétaire imposée par le gouvernement. Celle-ci est responsable du ralentissement massif de la croissance, avec pour conséquence un chômage qui ne cesse d'empirer, laissant sur le carreau des millions de citoyens qui ne croient plus en rien. Cette politique conduit également à une perte de pouvoir d'achat des salariés du public et du privé. Il résulte de ce marasme une déshérence démocratique, renforcée par un contexte d'insécurité qui plonge l'opinion publique dans un rejet sans précédent des institutions. Notre modèle social est en grand danger. Ce modèle, qui permettait à la France d'en bas de se sentir citoyen à part entière de notre pays, est mis à mal par un pouvoir politique aveugle qui détruit petit à petit le service public, jusqu'alors facteur essentiel du « vivre ensemble », de l'égalité de traitement, de la justice sociale, et de l'unicité du territoire.

La DGFIP est un exemple criant de cet abandon du territoire. Avec ses centaines de sites fermés, ses regroupements de services établis à l'emporte-pièce pour constituer de véritables usines à gaz, où les missions sont remplies tant bien que mal par des agents en perte de repère et d'identité, notre administration illustre le démantèlement des services publics. La grève du 26 janvier, dans un contexte très difficile et défavorable à toute mobilisation, a été significative. Elle a une fois de plus démontré que la DGFIP est le secteur le plus mobilisé de la Fonction Publique. Les raisons du mécontentement sont connues, de même que les revendications portées par Solidaires Finances Publiques. Nous tenons pour responsables les pouvoirs publics de ces dernières décennies de la dégradation de notre service public et de la situation sociale à la DGFIP. Nous avons pourtant multiplié les alertes à mesure que la DG soustrayait les effectifs, aux dépens de la qualité de l'accueil, de l'efficacité du contrôle fiscal, du conseil aux collectivités locales, et plus largement aux dépens de tous les agents et de toutes les missions de la DGFIP.

Il est vital pour notre société que la DGFIP dispose de moyens accrus pour pouvoir assurer pleinement l'ensemble de ses missions. Or, notre administration a subi la suppression de 34000 emplois entre 2002 et 2016, ce qui équivaut à près du quart de ses effectifs. L'augmentation considérable de la charge de travail met à mal les conditions d'exercice des missions. Le malaise des personnels atteint un niveau record , comme en attestent les sollicitations des médecins de prévention, qui n'ont cessé de croître au cours des dernières années. Et l'avenir s'annonce encore plus sombre, car la DGFIP devra supporter 54% des suppressions de postes de fonctionnaires en 2016, alors qu'elle ne représente que 6% des effectifs de la fonction publique d'état.

Ces inquiétudes sont évidemment partagées par les agents techniques, qui voient leurs missions remises en cause, et leurs postes menacés. Comme nous vous en avons fait part au cours de la CAP du 28 janvier dernier, les assistant-géomètres craignent de voir leurs postes transformés en emplois de services communs, ce qui priverait les géomètres des conditions de sécurité indispensables à l'exercice de leurs missions, ainsi que des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services du cadastre. Les agents des services communs sont amenés à assumer des missions de gardiens concierges, ce qui suppose des amplitudes horaires et des contraintes particulières, pour lesquelles ils n'ont aucune compensation. Les gardiens concierges sont pour leur part conduits à effectuer des

travaux en dehors de la résidence où ils sont affectés, et voient les activités de service commun prendre le pas sur les activités de surveillance et de sécurité, qui constituent le cœur de leur métier. Le non remplacement de ces mêmes gardiens tend à se généraliser, y compris lors des journées d'ouverture au public, ce qui constitue une dégradation de la sécurité des personnes et des biens, et suscite l'inquiétude de l'ensemble des personnels. Solidaires Finances Publiques, qui a toujours considéré que la présence humaine est nécessaire et irremplaçable, ne peut accepter qu'elle soit supprimée, et tout particulièrement au moment où les symboles de l'État sont pris pour cibles, et où notre pays subit une menace considérable, qui risque malheureusement de s'inscrire dans la durée.

De telles dérives sont en contradiction totale avec les doctrines d'emploi, qui sont souvent méconnues ou bafouées. Nous espérons que la publication d'une nouvelle circulaire serait l'occasion de rappeler les principes fondamentaux, d'éviter les interprétations erronées, et d'obtenir enfin un arbitrage qui mette un terme aux différents problèmes que nous avons évoqués et identifiés dans les groupes de travail auxquels nous avons participé. Or, nous sommes toujours dans l'attente de cette circulaire, que vous nous avez présentée à plusieurs reprises comme « imminente ».

La définition du dictionnaire indique que cet adjectif signifie « qui est sur le point de survenir », ou « qui menace de survenir ». Nous ne vous cacherons pas que nous préférerions ne pas considérer cette imminence comme une menace. Mais nous serons extrêmement attentifs, et si nécessaires combatifs, si d'aventure ces nouvelles dispositions devaient laisser la porte ouverte aux régressions que nous dénonçons. Pour faciliter votre réponse, nous sommes allés puiser dans le dictionnaire des synonymes, et y avons trouvé plusieurs alternatives à l'adjectif « imminent ». « Pressant » est trop de nature à mettre la pression. « Immédiat » relève de la science fiction. « Instantané » évoque un peu trop la machine à café, alors qu'il nous faudrait plutôt une machine à remonter le temps. Par contre, « prochain » nous a semblé comporter un effet d'annonce auquel vous nous avez déjà confrontés. Prochainement, dans votre ville, les nouvelles doctrines d'emploi.

Les questions de répartition des réductions d'ancienneté et de dotations capital mois, qui figurent à l'ordre du jour de cette C.A.P., pourraient elles aussi faire l'objet d'une bande annonce en Bercyrama. Prochainement, dans votre notation, l'utilisation du reliquat des réductions d'ancienneté non utilisées les années précédentes. Nous ne sommes cependant pas dupes de ces slogans répétés en boucle. Les agents techniques de notre administration sont-ils à vos yeux trop incompetents, ou trop peu impliqués, pour mériter l'utilisation des dotations disponibles ? Ou vous faudra-t-il admettre que le système que vous avez mis en place ne fonctionne pas ? Ou peut-être l'explication doit-elle être trouvée dans les économies de bouts de chandelle auxquelles vous procédez en n'attribuant pas les dotations disponibles ?

Les orientations prévues pour l'évaluation 2017 (gestion 2016) nous incitent à penser que c'est cette dernière tendance qui prévaut. L'entretien d'évaluation ne serait plus annuel, mais triennal, ce qui signifie que deux tiers des agents passeraient à la trappe chaque année. En outre, sur le nombre d'agents qui seraient évalués chaque année, seuls 25% d'entre eux pourraient bénéficier d'une réduction. Ce nouveau dispositif, dont nous ne doutons pas qu'il « menace de survenir », permettrait à l'administration de créer une élite et de rogner encore sur les salaires, et ce alors que le gel du point d'indice a déjà entraîné une baisse du pouvoir d'achat.

Solidaires Finances Publiques considère que ce nouveau système d'évaluation va être facteur de divisions entre les agents, entre les évaluateurs, entre les évaluateurs et les agents, et va contribuer à la casse du collectif au travail. Nous rappelons que nous avons toujours revendiqué une progression linéaire des carrières, et dénonçons le fait que chaque réforme initiée par l'administration porte en elle la destruction des acquis sociaux.